ABONDANCIA

Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 6 B Rue des landes
69290 CRAPONNE
SIRET : 838 317 071 00010

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU TRENTE ET UN OCTOBRE 2024 A 11H00

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un octobre à onze heures, au siège social situé 6 B Rue des landes 69290 CRAPONNE, Madame Jocelyne LAZZAROTTO demeurant 6 B Rue des landes 69290 CRAPONNE, Présidente de la société ABONDANCIA a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- L'approbation du rapport de liquidation sur l'ensemble des opérations de liquidation ;
- L'approbation du compte de liquidation ;
- Le Quitus a la liquidatrice et décharge de son mandat ;
- La constatation de la clôture de la liquidation.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, ayant pris connaissance du rapport de la liquidatrice sur l'ensemble des opérations de liquidation, approuve ledit rapport ainsi que les comptes définitifs de liquidation qui en résultent, faisant ressortir un résultat de liquidation de - 8 555 euros, un mali de liquidation de 499 euros et une situation nette de 1 euro.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus de sa gestion et décharge de son mandat la liquidatrice Madame Jocelyne LAZZAROTTO, et prononce la clôture de liquidation.

L'assemblée générale, compte tenu du mali de liquidation de 499 euros qui ressort du compte définitif de la liquidation, décide de rembourser les actionnaires pour un montant de 1 euro au titre de leurs apports par l'attribution d'une somme nette de 0.10 euros à chaque action.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signée par la liquidatrice et par les actionnaires.

Jocelyne LAZZAROTTO
Associée et liquidatrice

Signé par LAZZAROTTO Jocelyne
Le 23/01/25
ID: tx_Dx232yzWoXGx
Signed with
Universign

Hubert LAZZAROTTO
Associé

Signé par Hubert LAZZAROTTO
Le 24/01/25
ID: tx_Dx232yzWoXGx
Signed with
Universign